



**Fédération Syndicale Unitaire**  
104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30  
Email : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr) - Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

---

**Benoît Teste**  
**Secrétaire Général**  
BT/NO/22.23/063

**Régions de France**  
**Madame la Présidente**  
**Carole DELGA**  
1 quai de Grenelle  
75015 Paris

Les Lilas le 22 mai 2023

Madame la Présidente,

Une réforme structurelle est annoncée pour l'enseignement professionnel public scolaire dans laquelle de profonds changements sont envisagés en termes de carte des formations.

Le projet prévoit les fermetures des filières non insérantes – en particulier les filières tertiaires, et des ouvertures en fonction des bassins économiques de proximité dans un délai de 3 ans.

Nous venons d'apprendre aussi que les choix d'ouvertures/fermetures comprendraient dorénavant plusieurs étages : échelle établissement, échelle préfectures (branches, chambres consulaires...) et conformément au code de l'éducation, échelle régions et rectorats pour la décision finale qui entérinera donc les fermetures.

Ces nouveaux étages questionnent sur les procédures existantes, en particulier sur l'avenir et le rôle de certaines instances : CAEN, CREFOP et CNEFOP, plans pluriannuels de formations...

Au-delà de ces sujets majeurs, l'élévation du niveau de qualification des jeunes est remise en cause de manière inédite dans l'histoire des politiques scolaires et des politiques de qualifications professionnelles de notre pays – ce qui à plus ou moins long terme peut générer des problèmes de pénurie de main-d'oeuvre sur des besoins d'emplois qualifiés de niveau IV et V.

Enfin, par le biais de France 2030, le ministère s'engagerait à débloquer de l'argent pour la reconversion des personnels et des plateaux techniques. Or, la compétence de ces plateaux (financement, maintenance...) reste bien du domaine des régions.

Nous souhaiterions par conséquent une audience pour échanger sur la réception de ces annonces par les régions et obtenir des précisions sur les points évoqués ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes salutations respectueuses.

**Benoît Teste**  
**Secrétaire Général de la FSU**